

# Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

**500**

**du 22 JUIN 2011**

## ● PUBLICATIONS

- Rétrospective et usage du Courrier Fédéral à destination des syndicats. P. 3-5

## ● PROTECTION SOCIALE

- Journée d'études « dépendance/perte d'autonomie » 5 octobre 2011. P. 6

## ● ECONOMIE

- A quoi sert l'argent que nous déposons sur un compte bancaire ? P. 7

## ● INTERNATIONAL

- Situations nationales et internationales : les mêmes racines, les mêmes maux, exigeant des réponses collectives et solidaires. P. 8-13

## ● SOCIETE

- Le programme de protection sociale de l'extrême-droite. P. 14-15

## ● JURIDIQUE

- Ruptures conventionnelles : l'édifice se fissure. P. 16

## ● 2SPE

- Communiqué de la FNIC CGT concernant le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « chimie du végétal » lancé par les pouvoirs publics. P. 17-19

Imprimé par nos soins :  
FNIC-CGT  
263, rue de Paris  
93514 Montreuil Cedex  
Tél. 01.48.18.80.36  
Fax. 01.48.18.80.35  
<http://www.fnic.cgt.fr>  
e-mail : [fnic@cgt.fr](mailto:fnic@cgt.fr)  
Directeur de Publication :  
Carlos MOREIRA  
ISSN : 0240 9259  
N°CPPAP : 0313 S 06415  
Mensuel : 2,74 €

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT

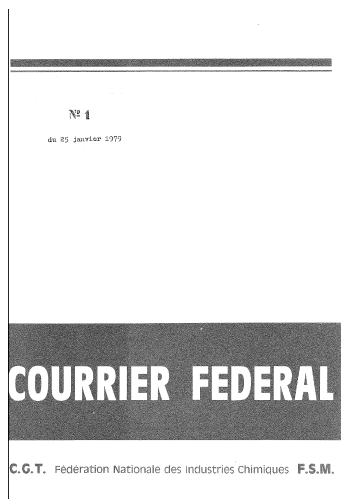


Chimie . Pharmacie (Industrie. Répartition. Droguerie. Officines. Lam.) . Pétrole . Caoutchouc . Plasturgie .  
Navigation de Plaisance . Instruments à écrire . Négoce & prestations de services dans les domaines médico-techniques.



## ● Retrospective et usage du Courrier Fédéral à destination des syndicats.

### *Le Courrier Fédéral est né le 25 janvier 1979.*



**E**n juin 1978, au congrès fédéral, de Nanterre, Jean Vincent est élu secrétaire général de la Fédération, succédant à Roger Pascre dans cette responsabilité.

A cette époque, les publications générales de la Fédération se répartissaient entre les circulaires générales et de branche.

La revue « Le Militant » qui traitait de thématiques particulières, par exemple l'accord sur l'emploi dans la chimie du 3 mars 1970, ou les questions d'organisation relatives aux coordinations, régions, fonctionnement de la Fédération.... Il paraissait de manière épisodique en fonction de l'actualité et des sujets à traiter.

La Voix des Industries chimiques qui s'adressait à tous les syndiqués mais dans laquelle on trouvait des dossiers traitant pour l'essentiel des revendications : barème de salaire garanti, la revendication de salaire, les postés, les questions d'hygiène et de sécurité, les conventions collectives...

De son côté, la confédération publiait un Courrier Confédéral à l'adresse des responsables de Fédération, d'Union Départementale, d'Union Locale. Il traitait des questions d'actualité, débats, aspects revendicatifs....

Donc l'idée, après le congrès fédéral de Nanterre, a été de sortir une publication qui s'adresserait plus particulièrement aux responsables de syndicats, de coordinations, de régions. **C'est le Courrier Fédéral, bimensuel.**

De fait, la Voix des Industries Chimiques a évolué et le Militant de l'époque a pratiquement disparu.

**Au cours de ces 33 années, les écrits témoignent de la persistance des luttes :** de la montée sur Paris des chimiques aux Poliméri ou aux Total, des victoires comme la réintégration d'Alain Clavaud à Dunlop Montluçon, etc...

Ils témoignent également des actions contre les volontés patronales et gouvernementales de remise en cause des conventions collectives et de la protection sociale.

On y retrouve l'activité économique de la Fédération, en particulier sur les années 80, avec le document **« pour une industrie chimique au service de la nation »**, les différentes contributions sur les nationalisations et l'exposition de la Fédération à Arcueil sur et pour nos industries.

Les questions internationales y sont présentes avec, entre autres points, la lutte contre les armes chimiques avec l'intervention faite à la tribune de l'ONU, en juin 88, au nom de toutes les organisations syndicales, par Paul Tabary, membre du bureau fédéral, etc...

Tous ces écrits traduisent la réalité de la lutte des classes dans nos industries avec la volonté patronale de casse des droits et, face à cela, la persistance de nos luttes, du contenu de nos revendications. Cela traduit bien que seul le rapport de forces détermine le niveau et le contenu social de la société.

### **Pour mémoire : Sommaire des deux premiers numéros :**

#### **1°) Numéro 1 du 25/01/79 :**

- Intervention de la commission fédérale de propagande au CEF du 18 et 19/01/1979 (pour expliquer la création du Courrier fédéral).
- Mise en garde du secteur confédéral des CE.
- Exemple d'amélioration de l'activité syndicale : le premier congrès du syndicat Waterman à Nantes.
- Guide pratique Sécurité Sociale.
- Du nouveau pour les chauffeurs routiers et livreurs de nos 4 branches.

- Guide pratique Sécurité Sociale.
- Du nouveau pour les chauffeurs routiers et livreurs de nos 4 branches.

## 2°) Numéro 2 du 8/03/79 :

- Vers notre 8° conférence internationale professionnelle à Sofia (mai 79) – contributions
- Délégation en Tchécoslovaquie.
- Education : recyclage sur les nouvelles méthodes du niveau de base.

## Quelques exemples de dossiers :

- **N°6 (mai 79).** La prévention des risques présentés par les interventions sur et dans les cuves, réservoirs et autres volumes creux similaires ; sujet que l'on retrouvera dans le numéro 17.
- **N°9 (21/06/79).** Numéro spécial consacré à l'analyse sur les commissions de concertation (étude réalisée par l'U-FICT).
- **N°13 (4/10/79).** Réunion de la commission permanente anti monopoliste du pétrole (international) à Paris 27-28/09/79.
- **N°25 (17/04/80).** Prévention, hygiène, sécurité : Assez de morts par le CVM ».
- **N°28 (12/06/80).** Numéro spécial UFICT : l'activité spécifique dans la Fédération.
- **N°31 (21/08/80).** Modalités et conséquences du projet de désengagement de Rhône Poulenc de la pétrochimie et des polymères – point sur la réduction du temps de travail.
- **N°40 (8/01/81).** Numéro consacré aux informations économiques (15 pages).
- **N°57 (26/11/81).** Spécial questions économiques (28 pages).

**Pour créer  
et vivre  
votre syndicat !**



- **N°67 15/04/82).** Durée du travail dans la chimie.
- **N°85 (7/04/83).** Dossier retraite : fêtons la retraite à 60 ans.
- **N°86 (28/04/83).** Dossier économique : la chimie, le caoutchouc – 9° plan de la chimie.
- **N°91 (22/08/83).** Spécial Sécu.
- **N°94 (10/10/83).** Trois dossiers économiques : la loi de démocratisation du secteur public – quelle politique pétrolière pour la France – dossier économique sur les industries chimiques.
- **N°131 (20/09/85).** Numéro spécial : des moyens de lutte à l'entreprise pour préserver et promouvoir la santé.
- **N°152 (10/11/86).** Accord sur les licenciements économiques signé par FO, CFDT, CFTC, et CNPF.
- **N°158 (16/03/87).** Accord sur les licenciements dans la chimie signé par CFDT, CFTC, FO, CGC.
- **N°215 (1990).** Spécial salaires, qualifications, classifications.
- **N°249 (1993).** Pétition contre les armes chimiques.
- **N°251(1993).** Nationalisations/privatisations, quels enjeux.
- **N°304 (1997).** Numéro spécial sur l'amiante.
- **N°306 et 316 (1997).** Réduction du temps de travail.
- **N°365 (2002).** Spécial : pour créer et faire vivre votre syndicat.
- **N°393 (2004).** Guide pour mieux déclarer les maladies professionnelles.
- **N°397 (2004).** Compte rendu de la Rencontre nationale de Villepinte, sur le devenir industriel.
- **N°407, 409, 411, 412, 413 (2005).** Analyse du Traité de constitution européenne et position de la FNIC.



**Courrier Fédéral**

- N° 421 (2006). Pôles de compétitivité.
- N° 431 (2006). Accords de méthode.
- N° 425, 434, 436 (2006). Complémentaires santé.
- N° 457 (2008) Pétrole : raison du prix.
- N°473 (2009). Armes chimiques, où en sommes-nous en 2009.
- N° 475 (2009). Partage de la valeur ajoutée.
- N°482 (2010). Réforme des retraites.

*Le Courrier Fédéral reste un outil de référence pour les syndicats, pour les aider sur tous les sujets à même d'être abordés sur l'ensemble de nos établissements. Il est une publication dont il ne faut pas hésiter à se servir pour contrer le rouleau compresseur médiatique de la classe dominante et des employeurs.*

Bulletin d'information du Secrétariat Fédéral de la FNIC-CGT

ISSN 0240 9229

## Courrier Fédéral

N° 482 du 12 avril 2010

Au sommaire de ce numéro :

### Réformes des Retraites

Journée d'études  
du 18 mars 2010  
animée par le Collectif Protection Sociale  
de la FNIC-CGT



page 2

Avant-propos  
Thèmes abordés :

|                                         |               |
|-----------------------------------------|---------------|
| 1. Bref historique des retraites        | pages 3 à 7   |
| 2. Les différents systèmes              | pages 8 à 9   |
| 3. Financement de la protection sociale | pages 10 à 12 |
| 4. Nos revendications sur la Retraite   | pages 13 à 14 |

**Rappel Initiatives fédérales :**  
Conférence URCT 5-6-7 mai 2010  
Conférence CFJ 16-17-18 juin 2010 Page 15

**Conquérant  
Revendicatif**

Fédération Nationale des Industries Chimiques  
Chimie - Pharmacie (industrie-répartition-droguerie-officines-Lami)-Pétrole -  
Caoutchouc - Plasturgie - Navigation de Plaisance - Instruments à écrire -  
Négoce et Prestations de Services

Imprimé par nos soins :  
FNIC-CGT  
250, rue des Têtes  
93100 Montreuil - Cedex  
Tél. 01 48 16 80 06  
Fax 01 48 16 80 05  
http://www.fnic-cgt.fr  
e-mail : fnic-cgt@orange.fr  
Directeur de publication :  
Jean-Marie FORT  
N° d'impression : 0240 9229  
Mars 2010 : 3 74 €

Bulletin d'information du Secrétariat Fédéral de la FNIC-CGT

ISSN 0240 9229

## Courrier Fédéral

N°432 du 29 août 2006

# NORMES AT.EX

### ATmosphères EXplosives

**LOI APPLICABLE  
AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2006  
DANS NOS ENTREPRISES**

- Textes réglementaires
- Analyses CGT
- Intervention syndicale.

Document joint : Bon de commande matériel 2007.



Fédération Nationale des Industries Chimiques  
Chimie - Pharmacie (industrie-répartition-droguerie-officines-Lami)-Pétrole -  
Caoutchouc - Plasturgie - Navigation de Plaisance - Instruments à écrire -  
Négoce et Prestations de Services

Imprimé par nos soins :  
FNIC-CGT  
250, rue des Têtes  
93100 Montreuil - Cedex  
Tél. 01 48 16 80 06  
Fax 01 48 16 80 05  
http://www.fnic-cgt.fr  
e-mail : fnic-cgt@orange.fr  
Directeur de publication :  
Jean-Marie FORT  
N° d'impression : 0240 9229  
Août 2006 : 3 74 €

## ● Journée d'études « Dépendance/perte d'autonomie » du 5 octobre 2011 de 9 H à 17 H à la FNIC CGT Montreuil.

**L**a perte d'autonomie, qu'on appelle improprement « dépendance », n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, c'est récemment que ce risque social a commencé à être pris en compte au niveau de la société toute entière.

Cet enjeu de protection sociale n'est pas moins important que la couverture maladie ou chômage. Tout le monde est concerné, que ce soit par l'intermédiaire de proches, de parents, pour le futur, ou dans le cadre des financements prévus.

Sarkozy entend confier la couverture de ce risque à ses amis les assureurs. Les patrons appuient l'idée d'une contribution obligatoire individuelle dès 50 ans. Qui doit payer ? Que risque-t-il de se produire si on se désintéresse de ce sujet ? Quelle intervention syndicale, à quel niveau ?

***Pour débattre de ces enjeux***

***et donner des outils pour la bataille***

***des idées, la Fédération***

***et son Collectif protection sociale***

***vous invitent à cette journée***

***d'études, salle Letellier.***

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

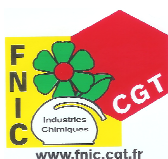


**JOURNEE D'ETUDES  
DEPENDANCE PERTE D'AUTONOMIE  
DU 5 OCTOBRE 2011 de 9 H à 17 H**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_



Nombre de participants :

## ● A quoi sert l'argent que nous déposons sur un compte bancaire ?

Les banques fonctionnent avec un système appelé « réserves fractionnées », cela signifie que lorsque l'argent est versé par un client, elles n'en conservent qu'une partie (2 % actuellement, plus quelques pourcentages additionnels qui dépendent des règles établies par chaque pays).

Le reste est utilisé à alimenter la finance. C'est pourquoi l'argent que nous déposons n'est à la banque que de façon virtuelle sous forme d'écritures. Ce qui explique que nous avons des difficultés pour faire des retraits immédiats de somme plus ou moins importante. Les banques nous demandent de les informer quelques jours à l'avance de la somme que nous désirons. Notre argent est utilisé par les banques pour accorder des crédits, avec des intérêts à la clé, particulièrement en faveur d'organismes ou de clients qu'elles jugent arbitrairement « sûrs financièrement » (grosses entreprises, clients d'affaires, organismes financiers...).



Cela veut dire que les banques utilisent notre argent pour faire encore plus d'argent, tout en continuant d'alimenter la finance.

Elles gagnent beaucoup d'argent à travers cette méthode puisqu'elles perçoivent davantage à prêter que de le laisser en simple dépôt. Elles gagnent ainsi du pouvoir de décision et de jouissance.

Alors qu'elles devraient consacrer cet argent à l'investissement pour le social, notamment par une participation financière de construction de logements, à l'investissement industriel qui serait créateur d'emplois, en clair participer à la réponse aux besoins de la population, elles font le choix politique de le consacrer en priorité à alimenter la finance, la spéculation,

ou à d'autres « affaires sales ». Elles permettent effectivement de blanchir de l'argent issu des trafics que ce soit d'armes, de drogue, par le transit des paradis fiscaux, etc..... Pendant ce temps là, les travailleurs et leur famille ont des difficultés à obtenir des prêts sans lesquels ils ne peuvent prétendre à devenir propriétaires d'un logement, d'une voiture etc. ... sans s'enfermer dans des spirales d'endettement dans lesquelles ils ne se sortiront que par de lourds sacrifices financiers, ou pour certains ne s'en sortiront jamais. Cela pose aussi la problématique du parcours de certaines petites et moyennes entreprises où les dirigeants, souvent des artisans, transpirent à grosses gouttes pour obtenir un crédit de quelques milliers d'euros pour créer ou continuer de faire vivre leur outil de travail.

Il serait donc normal que la richesse créée par notre travail puissent servir à toute autre chose. Pour ce faire, le système financier doit être « propre », transparent, au service des peuples.

Au lieu d'avoir un système centralisé et concentré comme le souhaitent les banques privées (exemple la banque mondiale) qui cherchent uniquement des profits pour la finance avec objectif de contrôler les marchés et la société en général, il est déterminant que les banques soient soumises à des contrôles sociaux permanents, à des principes très stricts pluriels et démocratiques, au service de la population.

**L'argent doit être au service de la NATION, pour le développement économique et social de chaque pays.**

## ● Situations nationales et internationales : les mêmes racines, les mêmes maux, exigeant des réponses collectives et solidaires.

### ANALYSE DE LA SITUATION INTERNATIONALE.

L'accélération des événements politiques, environnementaux et économiques depuis le début de l'année donne le vertige. La FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT, son Collectif International, ont souhaité apporter des éléments de compréhension et de mise en cohérence de ces événements pour aider ses militants et les salariés qu'ils représentent à mieux comprendre ces questions qui nous impactent tous à des degrés divers.

Cette analyse n'a pas la prétention de tout expliquer, loin de là, mais elle met en exergue la responsabilité d'un système économique, le Capitalisme, aujourd'hui seul système économique sur la planète, qui « s'emballe » au point de compromettre l'avenir de l'humanité, affolant même par son imprévisibilité, l'oligarchie mondiale qui est aux commandes.

Car au delà des mots : libéralisme, libre échange, économie libérale, concurrence libre et non faussée, c'est bien le Capitalisme qui régit le monde. Les effets dévastateurs de ce système, pourtant combattus par les socialistes dès la fin du XIXème siècle, se font de plus en plus durement sentir depuis la chute du Mur de Berlin.

Les événements subis actuellement par les peuples sont aggravés par ce phénomène de crise, phénomène qui, dans une économie capita-

liste n'est pas quelque chose de soudain et d'inattendu. Cette crise n'est ni la première ni la dernière. Le mode de production capitaliste ne peut exister sans la manifestation violente des crises de plus en plus grandes et plus destructrices.

### QUELLE EST LA SITUATION AUJOURD'HUI ?

#### En Europe

Il nous faut, tout d'abord, rappeler les fables mensongères qu'ont porté, vanté les bâtisseurs de l'Union Européenne : « l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit ».

Il est désormais clairement établi que cette alliance a été conçue et construite comme une union de pays capitalistes, avec un objectif, celui d'élargir leur champ d'exploitation des peuples et d'accroître leurs fortunes.

Depuis le Traité de Rome (1957), les références au « marché libre » et à la « concurrence libre et non faussée » sont omniprésentes dans les traités et les décisions européennes. Les pays adhérents sont soumis au Traité de l'OTAN, qui en fait aussi partie intégrante.

Les oligarques et leurs serviteurs, et parmi eux de nombreux parlementaires, ont œuvré pour faire adopter le Traité de Lisbonne qui grave dans le

marbre ces principes fondateurs. Traité qui reprend 90 % du texte de la constitution européenne rejetée par de nombreux citoyens européens.

Bafouant la démocratie dont ils se réclament, les élus majoritaires au sein des instances européennes ont voté la continuation et l'aggravation de l'exploitation des travailleurs.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour en subir les effets néfastes. La cohorte de gens pauvres ou en précarité s'est accrue alors que les marchés regorgent de marchandises et de richesses concentrées dans les poches de quelques personnes.

Selon Eurostat, 17 % des européens ont si peu de ressources qu'ils ne peuvent couvrir leurs besoins élémentaires. A l'opposé, le marché des produits de luxe est florissant : les ventes de voitures, de montres coûteuses et de champagne ont encore fortement augmenté en 2010.

Une attaque généralisée a lieu de manière permanente contre tout ce qui barre le chemin de leur appétit insatiable de richesses et de puissance : les Services Publics, les dépenses d'Etat pour la grande majorité, l'Education, la Culture, la Solidarité, le tout sur une politique d'oppositions, de divisions basées sur l'individualisme, du chacun pour soi...

La mise en coupe réglée de pays comme le Portugal, la Grèce et l'Irlande, c'est-à-dire de millions de gens comme nous, par de vulgaires banques qui devaient être de simples organismes à notre service et qui se sont retournés contre nous, en est symptomatique.

De la même façon, l'argent géré par les banques, outil inventé par l'homme pour faciliter les échanges avec ses semblables, a échappé au contrôle public et est devenu aujourd'hui une arme

au service des intérêts privés, exigeant toujours plus d'austérité et finalement, de sacrifices humains.

Pire encore, les pratiques des dirigeants européens font que nos pays sont désormais plus des modèles en matière de police et de surveillance que de liberté. A l'image du développement de la vidéosurveillance sur la voie publique et des lois liberticides tentant de contrôler Internet.

### **En Afrique et au Moyen Orient**

Les luttes solidaires récentes des peuples d'Afrique et du Moyen-Orient sont un grand moment de joie pour tous les hommes et les femmes qui agissent au grand jour, debout, assoiffés de liberté et de justice. Cette joie retombe cependant lorsque l'on pense à tous ceux qui se sont sacrifiés pour ces idéaux. Elle laisse place à l'inquiétude face aux tentatives de récupération et de détournement des puissances contre-révolutionnaires.

Il nous faut dénoncer ici le rôle exagéré que certaines institutions ont prêté aux nouvelles technologies de l'information, et la publicité éhontée faite aux grandes firmes de cette industrie. C'est une insulte à tous ceux qui ont donné leur vie, exposé leur corps, perdu des proches, lutté à coup de pierres ou d'armes rudimentaires contre les forces du maintien de l'ordre établi et de la répression. Dans une société occidentale où les conflits ressemblent à des jeux vidéo, beaucoup de citoyens, coupés de la réalité et abrutis par ces mêmes nouvelles technologies ne mesurent pas ce qu'il faut sacrifier pour sortir de la servitude.

### **Deux types de « révolutions » apparaissent :**

- Celles qui affectent les pays où la misère et le

chômage sont généralisés alors qu'une petite minorité s'enrichit de façon éhontée (Tunisie, Egypte, Yémen, Algérie, Jordanie...). Tout un peuple porte alors des exigences de changements.

- Celles qui portent des exigences plus liées à la liberté d'expression et d'entreprendre comme en Libye, en Syrie. Le peuple est dans ces pays beaucoup plus divisé et se déchire à l'image de ce qui se passe en Libye.

Dans certains cas, les pays de l'OCDE interviennent pour contrôler les développements et procéder à des changements limités, avec l'objectif de « reprendre les affaires » et pouvoir continuer la même politique suivie depuis des décennies. L'objectif étant pour les capitalistes de garder la main.

Mais dans le cas de la Libye, qui est un pays que l'OCDE approuve moins puisque ses dirigeants ne sont pas sous son contrôle, on procède à une intervention militaire.

Une opération qui a pour but de mettre la main sur le pétrole et le gaz du pays. Ils mentent lorsqu'ils disent se préoccuper du peuple libyen, ce sont les mêmes qui pendant des années ont soutenu et collaboré avec Kadhafi (rappelons-nous l'humiliante visite en France qu'a effectué ce dernier en décembre 2007).

Face aux montées en puissance des peuples contre l'injustice, les puissances occidentales ont regardé dans un premier temps, éberluées, inquiètes sur les bouleversements à un ordre mondial qui les arrangeait bien, et qu'elles avaient bâti sur mesure pour en tirer une rente confortable.

Les dirigeants des pays ont rapidement réagi pour préserver les intérêts financiers, n'ayant plus visiblement pour idéal que les juteux contrats des grands groupes capitalistes qui les contrôlent, contrats qui sentent souvent la poudre (et la mort), comme les armes vendues à travers la planète.

Ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire et qui se présente plus comme un conflit colonial, sur d'ex-terres françaises illustre la situation. Ce riche pays d'Afrique, exporte pour l'OCDE de nombreux produits : cacao, bois, pétrole, or, caoutchouc, coton, café, fruits et même du thon. Il s'est lancé, avec le concours actif de la France, sur les chemins chaotiques du capitalisme sauvage : privatisation, ouverture à la concurrence, allégeance au FMI. Mais cette recette a un revers, au nom de la concurrence libre et non faussée, sous le règne de Laurent Gbagbo, l'influence de la France a été drastiquement réduite, au grand dam de l'Elysée. Chacun peut juger de la suite que ce dernier a donné : une simple éviction sous couvert de l'ONU, et des milliers de victimes dans la population civile.

Les pays de l'OCDE ne pourront pas éternellement rendre exsangues des pays entiers grâce au FMI et aux multinationales qui les pillent et interdire leur sol aux cohortes de miséreux en provenance de ces mêmes pays qui viennent mendier, aux portes de l'Europe notamment, de quoi survivre. Le problème de l'immigration est bien là, résultat de politiques d'exploitation, d'absence de droits et libertés dans les divers pays.

Chacun est à même de constater au vu des récents événements dans les divers pays que les grandes puissances font des choix purement fi-

nanciers et non sur des questions de démocratie puisque, pendant ce temps-là, au mépris des résolutions internationales, de nombreux peuples subissent la dictature comme en BIRMANIE, ou en PALESTINE, où au mépris de tout un peuple, l'Etat Israélien continue sa phase d'absorption des territoires palestiniens en continuant la colonisation et en asphyxiant leur économie et leurs vies.

## **Perte de crédit et montée des extrêmes.**

Alors comment expliquer que la France et la communauté internationale s'intéressent subitement aux valeurs démocratiques et s'inquiètent du sort de certains peuples alors qu'elles soutiennent juste à côté d'autres dictatures ?

Quelle démocratie ces gouvernements prétendent promouvoir en Côte d'Ivoire, en Libye ou ailleurs avec des bombardements, au prix de milliers de vies humaines, quand on sait comment ces pays donneurs de leçons sont dirigés, quand on sait aussi comment la France installe et entretient de sanguinaires dictatures sur le continent africain ?

La CPI, par exemple, créée par ces mêmes puissances, serait-elle vraiment impartiale ou ne s'acharnerait-elle que sur des dirigeants insoumis ou qui ne conviendraient plus ?

Les peuples opprimés dans bien des pays jugent avec amertume les actions de ces organismes qui agissent dans l'intérêt bien compris des capitalistes mondiaux et contre la volonté des peuples. Ces conflits enlèvent ce qui reste de crédibilité au G7, au G20 et surtout à l'ONU qui n'intervient que quand les pays de l'OCDE le lui demandent.

Le dévoiement de toutes les institutions, de tous

les idéaux, même les plus nobles, est une des caractéristiques, et une des plus grandes forces du capitalisme. Pour citer le spéculateur Georges Soros, « le capitalisme n'est pas immoral, il est amoral ».

Ce système a cependant besoin de la caution et de l'assentiment des hommes qu'il asservit pour fonctionner et il l'obtient, le plus souvent, en faisant appel à des valeurs morales irréfutables, mais il les digère telle une moissonneuse-batteuse pour en faire un tas de blé, à l'image de toutes ces « chartes de responsabilité sociale et environnementale », ces « codes de bonne conduite » que se donnent nos pires sociétés prédatrices du CAC 40.

Une autre stratégie, insidieuse et très efficace est le détournement des mots et du langage, surtout celui utilisé par ceux qui luttent contre ce système, et qui sont frappés d'ostracisme : capitalisme, impérialisme, collectivisé, exploité, classe, lutte.

Une autre est le contrôle de l'Histoire, avec comme outils l'oubli, le détournement, voire le mensonge, comme le fameux discours de Dakar en 2007, que nos amis africains ne sont pas prêts d'oublier.

Cette machine à soumettre fonctionne avec la collusion des Etats à leur plus haut niveau. Au-delà des exemples catastrophiques de la Hongrie et de l'Italie, la mainmise des capitalistes qui nous gouvernent sur les médias est maintenant écrasante. Rappelons que l'une des résolutions du Conseil National de la Résistance Français était de construire une presse libre pour que le peuple « ne puisse plus être soumis, comme sous le régime de Vichy, à un déluge de propagande ». Depuis l'offensive des années 70, et la vente de TF1,

les médias libres en France sont des exceptions dans un monde contrôlé par les grands groupes industriels et gangréné par la publicité. Nous ne devons nous faire aucune illusion quant à l'opinion des actionnaires et des décideurs de ces groupes sur l'existence des classes sociales, de leurs luttes, des syndicats et de ce pour quoi ils se battent.

Ce dévoiement permanent, ce deux poids deux mesures, ces compromissions incessantes avec les valeurs fondatrices, avec les principes, les engagements, le blanchiment ou le verdissement de l'argent sale, taché de sang, provoque une colère et un ressentiment profond, et alimente le terrible « tous pourris ».

La traduction de toute cette amertume aboutit à deux phénomènes :

- Le désintérêt de la chose publique (l'augmentation préoccupante de l'abstention en France aux élections).
- La montée des partis du « tous pourris », et donc du fascisme en Europe (Italie, France, Autriche, Pays-Bas, et même Finlande...) associée à la montée de l'intégrisme religieux.

Ces phénomènes sont en tous points semblables à ce qui s'est passé dans les années trente. A la grande différence qu'il n'y a pas de Front Populaire, ni de forces de gauche, qui pourrait être une porte de sortie du marasme. Ces forces, comme celle de la CGT, ont été adroitement et efficacement combattues par le capitalisme (plutôt Hitler que le front populaire, disait le patronat en 1936 : et aujourd'hui ???).

Nous sommes interpellés sur l'état de la démocratie dans notre pays et en Europe, ainsi que sur les

perspectives qu'offrent ces états à leur jeunesse, alors que s'ouvrent en Tunisie et en Egypte les champs du possible et de l'utopie.

Ici aussi le manque de justice sociale confine chacun dans sa boîte, dès la naissance. La jeunesse européenne est désorientée, elle vient grossir les armées de mille-euros en Espagne ou des six-cent-euros en Grèce, qui dit mieux, qui dit mieux ?

Pour obtenir le « privilège » de vivre comme leurs parents, ils doivent payer en effectuant des stages non rémunérés, des petits boulots précaires mal payés, accepter d'être embauché au SMIC avec un diplôme d'ingénieur en poche.

Notre responsabilité de syndicalistes CGT dans ce marasme prend alors une connotation politique au sens que nous devons ne pas céder à la tentation de dire : « on n'y peut rien » ; « nous devons nous adapter » ; « nous devons limiter la casse »... mais apporter sans cesse, avec ténacité, nos explications, nos propositions alternatives portant sur un changement de société autour de nos revendications, avec une économie consacrée à la satisfaction des besoins de la population.

### En résumé :

Les crises économiques entraînent une exacerbation de la compétition et des antagonismes entre puissances, du fait que chacune essaye de sortir de l'étau de la crise et de retrouver des taux de profits exponentiels, non seulement au détriment des travailleurs qu'elles exploitent, mais aussi au détriment des concurrents capitalistes.

L'utilisation de moyens militaires pour épuiser les concurrents en les coupant des sources de matières premières et de marchés, fait partie des

options. Le capitalisme ne recule devant rien pour retrouver des taux de profits toujours plus grands. Notre mouvement syndical doit intervenir contre ces projets pour empêcher de nouveaux bains de sang et imposer d'autres choix économiques et sociaux.

D'importantes possibilités d'émancipation et d'éveil pour les travailleurs se sont créées avec la montée de la lutte en Tunisie, Egypte, Bahreïn, Libye, Yémen, Iran, Jordanie, Syrie, etc.

Ce qui se met en œuvre en Europe, avec des attaques frontales et directes à l'encontre des droits, chèrement acquis par les luttes, doit nous interpeller !

Aucun pays, aucun peuple ne sera épargné par cette déferlante capitaliste qui étend son hégémonie sur les Etats, impose sa politique : la Grèce, le Portugal et l'Irlande sont les premiers.

Les jeunes espagnols entrés en résistance démontrent que rien n'est fait et qu'ils rejettent les politiques endoctrinées par le système capitaliste et exigent des réponses sociales à leur situation et à leur avenir.

Les richesses dont disposent les pays, aujourd'hui, accaparées par des minorités aux affaires, doivent, sans cesse, être apportées à la connaissance collective et illustrées comme moyen pour construire une société juste, solidaire, sécurisant nos vies et nos avenir.

Les revendications salariales et leurs satisfactions représentent le carburant de la croissance économique et le terreau de développement d'une économie sociale de haut niveau.

Cette bataille idéologique : « quelle société pour répondre aux besoins des populations ? » a toute sa place dans le contexte d'aujourd'hui.

**TOUTES**

**NOS**

**FORCES**

**CGT**

**SONT**

**INDISPENSABLES !**

## ● Le programme de protection sociale de l'extrême-droite.

### ● Pourquoi il est légitime et nécessaire que la CGT combatte le FN.

Aujourd'hui, des citoyens, des salariés estiment que pour sortir d'une alternance politique UMP-PS, il faudrait se tourner vers l'extrême-droite et le FN.

Pourquoi la CGT, un syndicat, se doit de combattre l'extrême-droite et le programme du FN, un parti politique ? N'y a-t-il pas mélange des genres ?

La FNIC-CGT, comme toute la CGT, répond clairement : le programme de l'extrême-droite est particulièrement dangereux pour les salariés et leurs intérêts. A ce titre, il est légitime que nous nous exprimions sur ce sujet.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire qu'une partie des travailleurs est séduite par l'extrême-droite. A chaque fois, cette séduction a conduit au recul de la démocratie et à la régression sociale, comme dans le cas des municipalités gérées par le FN, pour ne parler que de ça.

Il ne s'agit pas de se positionner par rapport à chaque expression du FN, qui recherche (et obtient fréquemment) une médiatisation systématique. Mais il s'agit de porter le débat sur les enjeux fondamentaux pour les salariés, et dans le cas de cet article, sur ceux de la protection sociale.

### ● La protection sociale à la sauce extrême-droite.

L'expérience historique, les déclarations ponctuelles du FN et une visite sur son site Internet, nous rappellent que le FN demeure un parti conservateur, traditionaliste et ségrégationniste. Défenseur du patronat contre les salariés, on peut le qualifier de parti « d'extrême capitalisme ».

Les expériences de syndicats proches du FN, comme la CFT créée au milieu des années 60, en particulier dans l'automobile (Simca, Citroën, Berliet), ont montré que ces syndicats étaient entièrement acquis aux désirs du patronat, avec des méthodes d'intimidation, d'agressions physiques. Avec leur alignement perma-

nent sur les positions patronales, ces syndicats ont disparu des entreprises. Le FN tente aujourd'hui de recruter des militants syndicaux toutes centrales comprises. Il n'en reste pas moins qu'il n'y a pas beaucoup de banderoles avec des mots d'ordre de revendications sociales dans les défilés du FN. Pendant le formidable mouvement contre le recul de l'âge légal du départ à la retraite en octobre 2010, il s'est illustré en traitant les manifestants de voyous et de fainéants.

**En matière de sécurité sociale**, le FN préconise une séparation stricte de la gestion des branches de la Sécu, un rêve fait par le patronat dès la naissance de la Sécu en 1945, et réalisé par les ordonnances de De Gaulle en 1967. Cette gestion serait assurée non plus par les représentants des salariés et des employeurs, encore moins par les assurés sociaux eux-mêmes au travers d'élections comme le revendique la CGT, mais par l'Etat.

Est également prévue la transformation des cotisations sociales patronales en impôt, ceci malgré l'incapacité de l'impôt, constatée historiquement, à financer la protection sociale. Exemple : le minimum vieillesse, financé par l'impôt (la vignette automobile), concernait 90 % des retraités en 1956, il n'en concerne plus que 5 % aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que la cotisation sociale, qui finance la retraite, a un bien meilleur « rendement » que tout impôt ou financement fiscal.

**En matière de santé**, le FN prévoit la diminution des impôts pour les médecins en zone rurale, le renforcement du caractère libéral de la médecine, de la libre prescription. Autrement dit, « exit » les médicaments génériques, les grands groupes pharmaceutiques et leurs actionnaires applaudissent déjà. D'autant qu'il est également prévu une « révision de la fiscalité propre à l'industrie chimico-pharmaceutique », ainsi que des aides à la recherche privée. Les coûts, c'est pour les contribuables, les bénéficiaires, pour les actionnaires.

Le FN préconise l'abandon de la maîtrise comptable et la mise en avant du caractère contractuel entre médecins et patients : c'est une remise en cause des hono-

raires conventionnés, revendication de la corporation des médecins, et des ordonnances de 1945 sur la Sécurité sociale, qui justement encadrent cette entente avec le patient sur le prix de l'acte.

Avec ce programme, les grands perdants sont les patients, sauf les plus riches qui bénéficieraient toujours de mutuelles privées haut de gamme. Le FN ne se cache d'ailleurs pas de vouloir libéraliser l'hôpital et son remplacement par les cliniques.

**Sur les questions de retraite**, le FN se lamente que seuls 39 % des français de 55 à 64 ans ont un emploi, un chiffre qu'il faudrait donc augmenter. Par ailleurs, le FN projette la fusion des régimes de retraite, c'est-à-dire la fin des régimes spéciaux, à commencer par celui des fonctionnaires. La retraite, gérée directement par l'Etat, serait avant tout affaire individuelle, et strictement proportionnelle aux années cotisées : une généralisation des systèmes par points ou du type « comptes notionnels » suédois.

**En matière d'allocations familiales**, le FN continue de penser que « l'édifice national » repose sur quatre piliers : la famille, l'école, l'armée et la religion. La famille, qui « se fonde exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme », deviendrait la cible d'une politique nataliste clairement affichée, accompagnée de la création d'un revenu parental « pour la mère (ou le père) de famille », et d'une baisse de dépense des ASSEDIC. Autrement dit, les femmes à la maison, ramenées à des fonctions organiques de reproduction et d'éducation des enfants. Cerise sur le gâteau : l'affirmation du caractère « sacré » de la vie, depuis la conception jusqu'à la mort, avec une remise en cause de la loi Veil sur l'avortement. On n'est pas loin des 3 « K » que Hitler destinait aux femmes allemandes : « Kinder, Kirche, Küche », en français « enfants, église, cuisine ».

Le FN veut exonérer les employeurs et le capital de tout financement de la protection sociale, comme c'est le cas aujourd'hui au travers de la cotisation sociale. Le parti d'extrême droite considère la protection sociale comme étant du domaine de l'Etat (impôt) pour les moins riches, et de l'initiative privée (cliniques, mutuelles, retraite par capitalisation) pour ceux qui ont les moyens. **C'est la base du système américain de protection sociale**, un système dans lequel de nombreux retraités sont obligés de travailler, dans lequel de nombreux malades renoncent aux soins, faute d'argent.

Si le FN chouchoute les patrons, en revanche, il n'a pas de mots assez durs pour désigner les **immigrés** comme étant les coupables de tout : le chômage, le trou de la Sécu, l'insécurité, etc.. Les partisans de l'extrême-droite relayent avec force des dépenses attribuées aux immigrés, dont le poids dans le total des dépenses est faible, que cela plaise ou non.

Les chiffres réels sont les suivants : la France compte 5 millions d'immigrés, soit 8 % de la population. Sur 800 milliards d'euros de dépenses de protection sociale, les étrangers vivant en France reçoivent de l'Etat et des différents régimes de protection sociale la somme de 48 milliards d'euros par an (allocations familiales, santé, aides au logement, allocations chômage). En revanche, ces mêmes étrangers versent 60 milliards d'euros sous forme d'impôts, taxes et cotisations sociales. Soit un solde positif de 12 milliards.

Mais bien sûr, on pourra toujours trouver quelqu'un, qui lui-même connaît quelqu'un, qui a entendu parler d'une famille d'immigrés, polygame, avec douze gosses, qui vit princièrément aux crochets de la collectivité à forces d'allocations chômage ! D'un côté, la démagogie et l'utilisation de la peur des salariés et des citoyens, de l'autre la réalité des chiffres et un programme rétrograde pleinement assumé.

**Expliquer ces réalités  
incontestables aux salariés  
doit permettre de dévoiler  
le cynisme de ce discours  
et de défendre la démocratie  
et les intérêts du monde  
du travail.**



communiqué

## Ruptures conventionnelles : l'édifice se fissure

Durant la négociation de l'accord « modernisation du marché du travail » en 2008, la CGT a dénoncé le dispositif de rupture conventionnelle en expliquant qu'il s'agissait d'un marché de dupes. En effet, l'employeur disposera toujours de moyens de pression efficace pour contraindre un salarié à accepter cette rupture dite « à l'amiable », à l'inverse, un salarié ne pourra jamais imposer une rupture conventionnelle en lieu et place d'une démission. C'est bien une des raisons qui a conduit la CGT à refuser de signer cet accord.

Depuis, nos craintes se sont révélées exactes. Le nombre de rupture conventionnelle a explosé (plus de 500 000 ruptures depuis d'août 2008) et dans la grande majorité des cas, ces salariés qui ont « choisi » de rompre leur CDI en période de crise se sont inscrits au chômage. L'administration du travail a elle-même constaté des tentatives de fraude à la loi, notamment des contournements de la législation sur les licenciements économiques collectifs. Enfin, dans les grandes entreprises les chiffres indiquent que la rupture conventionnelle sert de dispositif de préretraite mettant les salariés de 58 ans au chômage. Alors que ce sont ces mêmes employeurs qui ont poussé le gouvernement à faire reculer l'âge de la retraite à 62 et 67 ans.

Jusqu'à aujourd'hui, les employeurs se croyaient à l'abri de tous recours juridiques, pensant qu'avec la rupture conventionnelle, ils pouvaient se séparer des salariés sans explications, à moindre coût et en toute impunité.

Mais les premières décisions tombent (Cour de cassation, 9 mars 2011 ; CPH Bordeaux, 21 janvier 2011 ; Cour d'appel de Riom, 18 janvier 2011 ; CPH Rambouillet, 18 novembre 2010 ; CPH Bobigny, 6 avril 2010 ; ...) ! Les juges commencent à rétablir les salariés dans leurs droits en obligeant les employeurs à prendre en compte le nombre des ruptures conventionnelles pour le déclenchement des plans sociaux et en affirmant qu'une rupture conventionnelle ne peut pas être signée lorsqu'un différend oppose un salarié à son employeur.

Les employeurs devront donc être très attentifs, la sécurité offerte par la rupture conventionnelle n'était qu'illusion ! La CGT poursuivra donc ses mobilisations et actions judiciaires pour enrayer sérieusement les manœuvres patronales de déguisement des licenciements.

**Confédération Générale du Travail**

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 48 18 80 00

Montreuil, 1<sup>er</sup> avril 2011 - Ne pas jeter sur la voie publique - [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

## ● Communiqué de la FNIC CGT concernant le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « chimie du végétal » lancé par les pouvoirs publics.

**L**e 27 avril, le gouvernement a annoncé le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « chimie végétal » s'inscrivant dans le cadre de l'action « démonstrateurs et plates-formes technologiques en énergies renouvelables, décarbonées et chimie verte » pour un montant de 1.35 milliard d'euros.

Au total, plus de 6 milliards d'euros de fonds publics seront consacrés au soutien des phases de recherche et de pré industrialisation dans les filières vertes d'avenir.

Le communiqué de presse commun des quatre ministères concernés (ministère de l'écologie du développement durable des transports et du logement ; ministère de l'agriculture de l'alimentation de la pêche de la ruralité et de l'aménagement du territoire ; ministère de l'économie des finances et de l'industrie) précise que l'appel à manifestation d'intérêt est lancé dans un contexte de raréfaction, de fortes variations du coût des énergies fossiles, l'objectif étant destiné à rendre moins vulnérables les industries chimiques classiques très fortement dépendantes des ressources fossiles.

Lors de la table ronde nationale sur l'avenir du raffinage en 2010 dont nous attendons toujours les conclusions et prises de décision gouvernementale en la matière, la CGT avait demandé que soit apporté un éclairage sur le niveau des ressources pétrolières mondiales.

Que ce soit du côté des pétroliers ou du côté du ministère concerné, tous deux se voulaient rassurants pour les 40 prochaines années : bien éloignés du contexte de « raréfaction » cité dans cet appel à manifestation d'intérêt. Quant à la forte variation du coût des énergies fossiles, il est intimement lié à la spéculation et à l'absence de régulation de l'Etat.

Pour autant, la lutte contre le réchauffement climatique et la réponse aux besoins légitimes des populations du globe pour la CGT nécessitent une juste utilisation des ressources et plus globalement de la répartition des richesses.

En 2007, les industries chimiques françaises se sont engagées à utiliser, d'ici 2017, 15 % de matière première d'origine végétale (qualifiée de matière première renouvelable) dans ses procédés industriels. Il est indiqué que le pourcentage d'utilisation à ce jour n'est que de 8 %.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2011. Les projets de production de produits biosourcés devront présenter des bilans énergétiques, environnementaux et sociétaux avantageux par rapport aux homologues pétrochimiques existants.



**La FNIC CGT** rappelle que la chimie verte ne signifie pas uniquement chimie des végétaux. Les 12 principes de la chimie verte s'appuient sur le concept de développement durable donc sur les axes de recherche et de développement important. Or, aujourd'hui l'industrie chimique consacre seulement 1.9 % de son chiffre d'affaires pour la Recherche et Développement alors qu'il en faudrait plus du double pour répondre aux nécessités écologiques de demain. La logique du résultat financier prime sur les intérêts collectif environnementaux.

**Pour la FNIC CGT**, il n'est pas acceptable que les groupes chimiques, pétroliers et parapétroliers qui dégagent des profits colossaux par cette logique financière, utilisent les normes environnementales pour justifier les délocalisations, fermetures des sites de production, supprimant des milliers d'emplois, tout en bénéficiant de millions d'€ de fonds publics pour assurer leur développement de demain.

Si toutes les voies doivent être explorées pour permettre à nos industries de répondre aux populations avec des procédés respectueux de la protection de la santé et la sécurité des salariés, de la population, la CGT émet plusieurs réserves concernant la chimie végétale : le développement des biocarburants a eu un effet accélérateur de déforestation et de désaffectation de terres agricoles destinées à l'alimentation humaine ou bétailière au profit de la production d'agro carburant. Sociétalement et socialement, cette expérience montre clairement tous les dangers inacceptables justifiant que la CGT s'oppose à ce que la chimie verte se développe sur les mêmes bases. Cultiver pour fabriquer des produits manufacturés alors que des millions d'êtres humains crèvent de faim est un non-sens.

Qui dit production en matière agricole, dit utilisation de produits phytosanitaires et irrigation. La question de l'irrigation des terres agricoles à l'heure où le pays est confronté à une sécheresse importante et des niveaux de nappes phréatiques plus que préoccupants doit amener les pouvoirs publics à s'interroger sur les conséquences du développement irraisonné de végétaux destinés à la chimie verte.

Quant à la réduction des gaz à effet de serre, plusieurs études concernant les biocarburants montrent qu'entre l'utilisation des engins agricoles pour leur culture, pour leur transport jusqu'au centre de production et de mélange aux produits fossiles, il n'y a peu ou pas du tout d'économie en la matière.

Le centre d'analyse stratégique dans sa note de veille numéro 164 de janvier 2010 fait une analyse de l'impact sur l'emploi et des métiers de la croissance verte. Il est fait mention que dans la plupart des scénarios nous assisterons à un processus de réallocation inter et intra sectoriels de forte ampleur. L'impact net sur l'emploi dépendra notamment des politiques qui seront mises en œuvre mais dont l'ampleur soulève des défis importants en matière de métier et de formation. Il est annoncé un processus de destruction et de création simultanée d'activité. Peu de nouveaux métiers mais une réallocation forte dans un contexte de choc démographique.

En clair, la chimie la pétrochimie et le raffinage seraient confrontés à une mutation technologique irré-médiable.

**La FNIC CGT** fait le constat que les entreprises, et encore moins le gouvernement, n'anticipent et préparent ces mutations sauf à accompagner les fermetures, restructuration d'ateliers détruisant des milliers d'emplois, mettant à mal l'industrie nationale sans plan de réindustrialisation et de développement durable.

**P**our la CGT, la chimie verte dans le cadre du développement durable ne peut pas se construire à partir d'un modèle économique dominant fondé sur l'économie libérale mais au contraire à partir de principes intégrant obligatoirement une dimension planétaire solidaire.

La CGT considère que les industries sont un besoin vital pour répondre aux besoins des populations ; Que les industries ont les moyens de produire en respectant la santé et la sécurité des salariés et des populations ; Que l'Etat doit cesser d'accompagner les logiques financières des entrepreneurs et se consacrer à défendre les intérêts de la collectivité.



**Inscrivez-vous rapidement !**

Partenaire



**TOURISTRA**  
vacances

Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

# Des vacances pour tous

Générosité

Partage

Loisirs

Animation

Balades

Convivialité

Solidarité

Sodistour - Touristra Vacances - Agence de voyages LI 075 95 0515



**Associations et collectivités,**  
contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :

- Paris : 01 80 98 40 19
- Lyon : 04 72 41 75 31
- Hagondange/Metz : 03 87 71 66 10
- Lille : 03 20 12 13 04

[www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)

Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)